

Les "Ecureuils" ont pris leur revanche

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4604 - Mercredi 17 octobre 2018 - Prix : 10 DA

Attentat du Palais du gouvernement
**Le dossier
de nouveau devant
la justice**

Page 24

Sonatrach

Cap sur la transformation du gaz

Page 2

Un accord dont seuls
ses signataires
connaissent les termes

Par Mohamed Habili

N'était l'affaire Jamal Khashoggi, qui a pris tout le monde au dépourvu, Donald Trump et son administration les premiers, dont elle dérange les plans, les regards seraient plutôt tournés aujourd'hui sur l'entrée en vigueur de l'accord dit de Sotchi, censé intervenir le 15 de ce mois. Celle-ci n'est sans doute pas la seule à faire l'actualité au sens large du terme, mais calendrier oblige, c'est sans doute sur elle que l'attention des médias se serait aujourd'hui portée en premier lieu. On se serait peut-être alors et pour la première fois demandé sérieusement en quoi consiste précisément cet accord. Abstraction faite bien sûr de ce que tout le monde sait de lui, ou plus exactement croit savoir de lui, et qui a trait à l'établissement d'une zone démilitarisée, dans laquelle la police militaire russe et des unités relevant de l'armée turque seraient appelées à patrouiller de concert. Une bande de terre de 20 kilomètres de large vide de toute autre présence militaire, sur la tranquillité de laquelle veilleraient Russes et Turcs, on se demande si en résumé ce n'est pas là l'image même de ce que pourra être la Syrie une fois que toute guerre l'aura désertée. Dans sa conférence de presse à l'occasion de l'entrée en vigueur de l'accord, le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Mouallem s'en est remis à la Russie pour évaluer le degré d'application de ce qui avait été convenu le 17 septembre à Sotchi entre les deux présidents, Recep Tayyip Erdogan et Vladimir Poutine.

Suite en page 3

Les portes du Parlement cadenassées

Situation critique à l'APN



Le bras de fer entre les députés de la coalition issus des cinq partis pro-pouvoir dont le FLN et le RND et le président de l'APN risque de perdurer. Ils ont bloqué tôt dans la matinée d'hier, l'accès à la chambre basse du Parlement. Une action qui vise à faire comprendre à Saïd Bouhadja qu'il doit démissionner.

Lire page 3

Reclamant un master pour tous depuis une semaine
**L'université algérienne vit au
rythme des rassemblements**

Page 2

L'Anep au Salon international du livre d'Alger
**Un hommage sera rendu
à Djamel Allem**

Page 13

Sonatrach

Cap sur la transformation du gaz

■ L'Algérie, à travers les différents projets que la Sonatrach est en train de mettre en place, se prépare définitivement à renforcer ses capacités de transport et donc d'export et de transformation de gaz. C'est en tout cas ce qu'il faut retenir du point de presse que Abdelmoumen Ould Kaddour vient de donner à l'aéroport de Hassi R'mel.

Par Lynda Naili

A ce titre, rappelant encore une fois que «l'Algérie est un pays beaucoup plus gazier que pétrolier», le P-DG de Sonatrach dira que désormais Sonatrach ne vendra plus le gaz en produit brut, mais le transformera, ce qui lui permettra de récupérer ainsi la valeur ajoutée de ce produit déjà estimée par Ould Kaddour à dix fois plus celle du brut. «Le gaz on le vend tel quel, aujourd'hui nous souhaitons à tout prix le transformer et c'est ce que nous sommes en train de faire», a-t-il déclaré durant ce point de presse.

De ce fait, mettant le cap sur cette logique de développement aussi bien la production que le transfert de gaz, Ould Kaddour estimera que «la mise en service aujourd'hui de la station de compression GR4 à Hassi R'mel devra augmenter la capacité de transport de gaz de 9 milliards m³/an». Il s'agit là dira-t-il, d'un surplus pour l'export dans la mesure où «pour l'instant les capacités locales tournent autour de 40 à 45 milliards m³». Ajoutant qu'avec la 2^e boucle du GR7 cette capacité pourra augmenter à 16 milliards m³/an. «Ce qui est très important» en ce sens où cela «permet aussi d'augmenter nos capacités de transport à travers le Medgaz q u i avec le projet de mise en service du 4^e turbocompresseur relèvera ces mêmes capacités à hauteur de 8 à 10 milliards m³/an». Evoquant ainsi à ce sujet la signature il y a quelques jours d'un contrat avec le groupe français Total pour la réalisation d'une unité de production de produits de propylène d'une capacité de 1,5 million de tonnes. Ce à quoi s'ajoute le contrat avec les Turcs actuellement en cours de finalisation. En outre, poursuivra-t-il, des



PHIE : Soraya L. A.

capacités de transformation du pétrole brut sont en train d'être développées pour sa transformation également. Rappelant à ce titre le rachat de la raffinerie d'Augusta, la signature avant la fin de l'année du contrat pour la réalisation de la raffinerie de Hassi Messaoud ainsi que la réception début de l'année prochaine de la raffinerie d'Alger. Un projet qui dira-t-il «nous a donné beaucoup de mal». Annonçant le projet de réalisation de la raffinerie de Tiaret après réception de celle de Hassi Messaoud, il affirmera que «dans deux ou trois années, on sera pur exportateur de produits raffinés».

Questionné sur la production annoncée dans la stratégie SH 2030 de 20 milliards m³ de gaz non conventionnel, il répondra que «l'Algérie étant 3^e réserve mondiale en la matière, le gaz existe et il faut l'utiliser. C'est une ressource importante que nous devons exploiter». Et d'enchaîner à ce propos que «nous

sommes en train de discuter avec des partenaires pour déterminer avec qui on peut développer cette ressource». «Ce qui est certain, dira-t-il, est que toutes les grandes entreprises dans le domaine du pétrole et du gaz veulent venir en Algérie, alors qu'il y a quelques années de ça, on n'était pas fréquentable». Par ailleurs, parlant du projet de boosting de Hassi R'mel, deuxième objet de sa visite d'inspection, il dira que «c'est également un projet extrêmement important». Soulignant que «Hassi R'mel constitue l'un des plus grands projets au monde de par ses installations uniques dans le domaine du boosting de gaz», il indiquera que l'ensemble des projets de boosting «nous permettra d'atteindre entre 190 et 200 millions de m³/jour. Ce qui est énorme».

Sonatrach reçoit le meilleur prix de la transformation digitale à Shangai

S'agissant du 3^e projet inspecté à travers la visite du centre de formation de Hassi R'mel, consistant «en la transformation de l'entreprise en digitale», il indiquera à ce sujet que son groupe «a besoin d'être au top niveau en matière de système d'information pour atteindre l'objectif assigné de se placer parmi les cinq Top plus grandes entreprises dans le monde». Aussi, fera-t-il l'annonce que «Sonatrach, la semaine dernière à Shangai, Chine, a eu le prix de la meilleure entreprise dans la transformation technologique digitale pour son Innovation Center implanté au siège de sa direction générale Hydra-Alger et qui sera prochainement inaugurée officiellement».

En somme, Ould Kaddour indiquera que tous «les projets que nous venons de voir ne sont pas donnés ni à la portée de tous les pays», et que les capacités de transfert de gaz répondront ainsi aux besoins nationaux en la matière, dira ce projet «est

d'une importance capitale pour le pays».

La nouvelle loi sur les hydrocarbures pour le «premier semestre 2019»

Interpellé sur la nouvelle loi sur les hydrocarbures, il dira que le texte «est toujours en discussion» et que sa finalisation est attendue pour «le premier semestre 2019». «Quand ça sortira vous prendrez connaissance des grandes lignes», répondra-t-il au journaliste qui l'avait interrogé. En outre, assurant du maintien de la règle des 51/49 régissant les IDE (investissements directs étrangers), il dira que le temps pris pour son élaboration est dû à «une question de fiscalité pour laquelle il faudrait trouver un équilibre pour chaque type de projet». «Or, on ne peut pas répondre immédiatement à cette question», lancera-t-il.

L. N.

Réclamant un master pour tous depuis une semaine

L'université algérienne vit au rythme des rassemblements

Depuis plus d'une semaine, des dizaines d'étudiants des différentes spécialités «communication et information, maths et informatique...» protestent pour l'accès au master 1 et expriment leur colère contre les mesures discriminatoires de l'administration.

Bien que beaucoup d'entre eux répondent aux conditions fixées par l'Université d'Alger, plusieurs étudiants se sont vu refuser l'accès au master 1. Un refus qui n'a pas laissé ces derniers indifférents car à Alger, Constantine, Oran, Batna, Bouira, Ouargla, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Sétif, on observe depuis plus d'une semaine des rassemblements quotidiens des étudiants. En effet, un grand nombre d'universités du pays vivent au rythme des rassemblements car considérant qu'avec une simple licence, leur chance d'accéder à un emploi est quasi insignifiante,

ces étudiants réclament le droit au «master pour tous» et adressent dans ce sens une lettre au président de la République. Ce que le ministère refuse en rappelant les conditions d'admission, à savoir l'acquisition préalable et impérative d'un crédit (un minimum de modules), ce qui exclut de fait les étudiants qui traînent des dettes ou qui ont refait l'année durant le cursus en graduation (licence). Même parmi les étudiants admis au master 1, certains contestent leur orientation, au motif qu'elle ne correspond pas à leur choix, ou que leur affectation est jugée loin de leur lieu de résidence. Lors d'un rassemblement devant l'université des sciences de la communication et de l'information d'Alger, les étudiants ont affirmé que c'est injuste de ne pas leur donner la chance de poursuivre leurs études tout en expliquant qu'avec «seulement» une licen-

ce «Bac+ 3», ils ne pourront pas espérer trouver du travail dans un pays qui connaît depuis des années une crise de chômage. Une étudiante en sciences de la communication nous explique que malgré sa moyenne, elle n'a pas trouvé son nom sur la liste des personnes admises au master 1. «Je n'ai pas compris sur quels critères ils ont sélectionné les admis au master de cette année, car j'ai 13 de moyenne et j'ai toujours été parmi les premiers de ma section, mais là on me refuse l'accès à ce qui est mon droit», nous confie cette étudiante qui était au bord des larmes ajoutant que : «Je connais des filles qui ont 10 de moyenne et elles ont été acceptées, c'est vraiment injuste, ce qui est en train de se passer cette année, c'est du pur sabotage». Un autre étudiant protestataire s'interroge : «Quel avenir nous attend avec une simple

licence» ajoutant : «Je connais des personnes qui sont en master 2 qui galèrent pour trouver du travail et d'autres docteurs, imaginez alors mon avenir à moi». Ces actions qui sont quotidiennement observées dans plusieurs universités du pays sont menées pour protester contre l'exclusion des masters pour les étudiants qui remplissent les conditions d'accès et exprimer leur colère contre les mesures discriminatoires de l'administration. «Nous réclamons un master pour tous». Réagissant à ces actions, les recteurs des universités, qui sont en première ligne face à ces étudiants contestataires, rejettent la balle dans le camp du ministre, Tahar Hadjar, qui se mure, pour le moment, dans le silence, alors qu'un rassemblement national, à l'appel du syndicat, est annoncé pour la semaine prochaine.

Thinhibene Khouchi

Les portes du Parlement cadenassées

Situation critique à l'APN

■ Le bras de fer entre les députés de la coalition issus des cinq partis pro-pouvoir dont le FLN et le RND et le président de l'APN risque de perdurer. Ils ont bloqué tôt dans la matinée d'hier, l'accès à la chambre basse du Parlement. Une action qui vise à faire comprendre à Saïd Bouhadja qu'il doit démissionner.

Par Louiza Ait Ramdane

Les députés FLN et RND se sont rassemblés hier, devant l'entrée de l'Assemblée populaire nationale (APN) afin d'empêcher Saïd Bouhadja d'accéder à son bureau et le pousser ainsi à la démission et au même moment, d'autres députés sont présents pour défendre le président contre les contestataires. Le portail de l'APN est cadenassé par les députés et renforcé par une chaîne en acier et des mesures de sécurité ont été renforcées aux alentours du bâtiment qui abrite l'APN.

Les protestataires ont exprimé leur attachement à leur revendication réclamant la démission du président de l'Assemblée en avançant pour motif l'impossibilité de poursuivre le travail avec lui.

Pour rappel, les présidents de ces groupes parlementaires avaient remis au président de l'APN une motion de «retrait de confiance» dans laquelle ils ont dénoncé des «dépassements et violations» enregistrés au sein de l'institution législative, à savoir «marginalisation éhontée, l'ajournement prémédité de l'adoption du Règlement intérieur de l'APN, marginalisation des membres de la Commission des affaires juridiques, mauvaise gestion, frais exagérés déboursés illicitement, la non-répartition des missions à l'étranger sur la base de la représentation proportionnelle et recrutement aléatoire et douteux». M. Bouhadja avait répondu, lors d'une réunion tenue la semaine dernière avec les directeurs de l'administration, des finances et des relations extérieures à l'APN à ces accusations en affirmant que «ces reproches exprimés dernièrement sur la gestion administrative de l'Assemblée n'ont pas fait l'objet de questionnements au niveau des réunions du bureau de l'APN». Le président de l'Assemblée a rappelé les instructions qu'il a données à l'administration pour «une bonne application des lois régissant l'action de l'APN». Il a relevé aussi «avoir incité d'une manière continue, le comparable à se conformer aux procédures exactes relatives à la gestion financière et à maîtriser les dépenses».

Dans un communiqué rendu public à l'issue de sa réunion tenue sous la présidence du secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, au siège du parti, le bureau politique a annoncé, lundi, sa décision prise à l'unanimité concernant le «retrait de la couverture politique à Saïd Bouhadja qui sera traduit en conseil de discipline conformément aux statuts et au règlement intérieur du FLN». Le bureau politique a expliqué cette décision par le non-respect par M. Bouhadja de l'appel lancé par les

députés FLN à l'APN et ceux des autres groupes parlementaires qui ont demandé sa démission de la présidence de l'Assemblée et ses attitudes irresponsables qui pourraient porter atteinte à l'image du Parlement, outre le manquement à son engagement d'honneur et aux promesses faites au lendemain de sa candidature aux législatives de 2017 dans lesquels il s'est engagé à respecter les instructions émanant de la direction politique du FLN.

Le bras de fer entre les députés et le président de l'APN dure depuis un mois. Les présidents des groupes parlementaires des partis du Front de Libération nationale (FLN), du Rassemblement national démocratique (RND), de Tajamoue Amel El Djazair (TAJ), du Mouvement populaire algérien (MPA) et des Indépendants ont remis il y a quelques semaines une motion de retrait de confiance au président de l'APN. Ils ont exigé sa démission avant le gel de toutes les activités des structures de l'APN jusqu'à satisfaction de leur revendication.

Hier, le bureau politique du FLN, réuni au siège du parti à Hydra, a décidé de retirer la couverture politique à Saïd Bouhadja et de le traduire devant une commission de discipline du parti.

De son côté, Saïd Bouhadja a rejeté les accusations de mauvaise gestion émises par les chefs des groupes parlementaires, rappelant avoir même reçu une motion de la part de ces groupes parlementaires le félicitant pour son travail depuis sa nomination à la tête de l'APN. Il estime que les protestataires lui reprochent surtout d'avoir mis fin à l'anarchie au sein de l'Assemblée depuis sa nomination à la tête de l'APN. Le président de l'APN a affirmé qu'il ne démissionnera pas tant que la Présidence ne le lui a pas ordonné, rajoutant qu'il lui est «impossible» de s'incliner devant «un mouvement primitif qui veut geler les activités de l'Assemblée nationale et porter atteinte à la stabilité de l'institu-



tion».

Dans un entretien accordé au quotidien «Liberté», Bouhadja déclare que la démarche des députés de cadenasser le portail de l'APN est illégale. Une décision rappelle-t-il prise lors de la rencontre de Hydra. Pour lui, «Djamel Ould Abbas est un secrétaire général illégitime». Car explique-t-il, après le retrait de Amar Saâdani, et passée la période de transition de trente jours, il devait convoquer le comité central du parti pour élire un nouveau SG, parce qu'il y a lieu de préciser, soutient-il, que la réunion du comité central en octobre 2016, était ordinaire et Djamel Ould Abbas a été simplement «adoubé». Bouhadja tient à rappeler que

les statuts du FLN veulent que l'intérim revienne au plus âgé du parti. Ensuite, le comité central ne s'est pas réuni depuis deux ans, alors que les statuts du parti exigent au moins une réunion par an, pour notamment encadrer le travail du bureau politique.

Qu'est-ce que Bouhadja compte faire, maintenant ? Le président de l'APN répond : «Je ne suis pas un insurgé. J'ai adressé un rapport au président du parti et de la République, et j'attends sa réponse. C'est lui qui m'a proposé à ce poste. S'il me demande de partir, je quitte mon poste. S'il me demande de rester je reste. Et je compte bien me rendre à mon bureau.»

L. A. R.

Relogement

Le fichier national écarte 5 712 candidats des listes des bénéficiaires

Toutes les opérations de relogement organisées à Alger (de juin 2014 à octobre 2018) ont permis le contrôle des dossiers de 61 407 candidats au niveau du fichier national du logement, qui a abouti à la radiation de 5 712 candidats ayant déjà bénéficié de logements ou de subventions de l'Etat de la liste des bénéficiaires, ont fait savoir hier les services de la wilaya d'Alger. «Le fichier national du logement a révélé que 5 712 candidats soit 9,30% des dossiers contrôlés depuis mi-juin 2014 ont déjà bénéficié de logements ou de subventions de l'Etat ou possèdent des biens fonciers, ce qui a mené à leur radiation des listes des bénéficiaires, a précisé la même source. Pour rappel, le wali d'Alger,

Abdelkader Zoukh avait indiqué que depuis 2014 jusqu'à présent, plus de 47 000 familles ont bénéficié à Alger de logements publics locatifs (LPL), plus de 18 000 familles de logements sociaux participatifs (LSP), plus de 24 000 familles de logements AADL et plus de 5 000 familles de logements publics promotionnels (LPP), outre près de 2 000 familles devant être relogées ce mercredi, au titre de la 2^e phase de la 24^e opération de relogement ainsi que 2 500 logements AADL distribués ce mardi et 3 500 autres logements devant être remis aux bénéficiaires le 1^{er} novembre prochain, soit un total de 100 518 familles relogées en novembre prochain».

Maya O.

LA QUESTION DU JOUR

Un accord dont seuls ses signataires connaissent les termes

Suite de la page une

N'est-ce pas là une façon de reconnaître son ignorance des termes exacts de leur accord ? Au moment où Mouallem parlait, l'on savait que les groupes terroristes n'avaient pas quitté leurs positions se trouvant à l'intérieur de la zone tampon. Il n'était donc pas difficile pour lui d'en faire une évaluation négative. S'il ne l'a pas fait, c'est probablement qu'il ne s'estimait pas en droit de le faire, lui en tout cas. Quelques jours auparavant, s'exprimant sur le même sujet devant les membres de son parti, le président syrien, pour ce qui le concerne n'a pas fait preuve de la même retenue, même si lui également a préféré ne pas aborder le sujet de front. L'accord de Sotchi, a-t-il dit, est par définition un accord temporaire. Voulant sans doute signifier par là que cet accord ne saurait empêcher bien longtemps le retour sous l'autorité de l'Etat syrien non seulement d'Idleb, mais de toutes les parties du territoire encore occupées. Son ministre des Affaires étrangères a même fait plus d'une certaine façon, puisqu'il s'est projeté dans l'étape suivante, celle des régions à l'est de l'Euphrate, pour l'heure sous le contrôle des Kurdes avec l'appui des Américains et des Français. Le cas d'Idleb est encore loin d'être réglé, mais Mouallem, qui veut rassurer son opinion, a parlé comme si le 15 octobre, c'est moins le début de la mise en œuvre de l'accord que son expiration. Mieux, comme si Idleb était déjà reprise, ou du moins en voie de l'être de façon certaine. Les Syriens ont été si peu associés à l'accord de Sotchi qu'ils donnent aujourd'hui l'impression de ne pas même en connaître les termes exacts, c'est-à-dire les clauses secrètes. En conséquence, ce n'est pas à eux d'évaluer son application, mais les Russes, qui l'ont négocié pour eux, mais conclu avec les Turcs. Ces derniers le peuvent eux aussi. D'ailleurs, ils l'ont fait quelques jours avant son entrée en vigueur, et positivement par-dessus le marché. Positivement, certes, mais pas totalement. Dès ce moment, ils se sont mis à plaider pour sa prolongation, de façon à ce que les groupes terroristes les plus méfiants se rendent compte par eux-mêmes des desseins pacifiques des Russes à leur égard.

M. H.

Examens nationaux

Benghabrit : «Nécessaire révision du guide adopté pour l'évaluation des sujets»

■ La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a appelé à Alger à la nécessité d'introduire des modifications au guide adopté pour l'évaluation des sujets des examens nationaux de sorte à permettre l'amélioration de la qualité des sujets proposés dans les examens nationaux à venir dont le baccalauréat.

Par Samah Y.

«**L**e guide adopté par les enseignants et les inspecteurs dans l'évaluation des sujets des examens nationaux exige une amélioration», a déclaré la ministre lors d'une visite de travail et d'inspection aux ateliers de deux jours pour l'évaluation des sujets des examens scolaires pour l'année 2018 organisé par l'Office national des examens et concours (Onec) à Kouba. Et d'ajouter «sur la lumière de l'évaluation de l'année précédente, il sera procédé à l'élaboration des sujets des examens à venir». Elle a indiqué que «ce guide sera une référence à même de soumettre les sujets proposés à certains objectifs et normes en adéquation

avec le contenu des programmes et des méthodes et conformes à la compétence escomptée dans l'élaboration des questions dans les examens quoi que soit la matière». Elle a rappelé à ce propos que les enseignants et inspecteurs ayant pris part à l'élaboration des sujets d'examen (primaire-moyen-secondaire), bénéficieront d'une formation en novembre en vue d'améliorer leurs performances et d'échanger les expériences et expertises sur les critères et indicateurs adoptés pour l'élaboration de ces sujets. Au cours de cette rencontre organisée dans huit ateliers des matières scientifiques (mathématiques, sciences physiques, sciences de la nature et de la vie, sciences économiques, génie

civil, génie des procédés, génie électrique et génie mécanique), la ministre s'est enquis du manuel utilisé dans l'évaluation de toute matière séparément. La rencontre était une occasion pour écouter les préoccupations des inspecteurs notamment certaines matières techniques, pour lesquelles la ministre a indiqué qu'elle les soulèvera au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Lors de ces ateliers, les inspecteurs ont évoqué, de leur côté, plusieurs questions ayant été évaluées dans les épreuves du baccalauréat 2018 dont le choix du deuxième thème par les lauréats en ce qui concerne l'épreuve de physique car plus abordable par rapport au premier thème, ont-ils dit, outre la capacité du lauréat à résoudre les



problèmes ciblés et les causes liées à la mémoire, à la connaissance et à l'innovation. Concernant les mathématiques, il s'est avéré à travers l'évaluation, selon les inspecteurs, que les lauréats ont opté pour le premier thème car le deuxième était davantage difficile. La ministre a

affirmé qu'elle s'attèle à œuvrer, en coordination avec le conseil supérieur des programmes, pour introduire le cours des probabilités dans la première année secondaire (idées de départ) et ce, afin de lui accorder une place dans le système éducatif.

S. Y.

Formation professionnelle

Examen des questions relatives au parcours professionnel et le statut particulier des travailleurs

La commission nationale de dialogue et de concertation, regroupant des représentants de l'administration centrale du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de la Fédération nationale des travailleurs de la formation et de l'enseignement professionnels, a examiné, lors d'une réunion lundi à Alger, les questions relatives au parcours professionnel et au statut particulier de travailleurs du secteur. La rencontre, à laquelle a pris part le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a porté sur les préoccupations socioprofessionnelles des travailleurs, dont principalement, le parcours professionnel et le statut particulier des travailleurs du secteur, outre l'indemnité au profit du personnel d'intendance, le dossier des logements de fonction et la question du soutien à la Mutuelle nationale de la formation professionnelle. Dans son allocution d'ouverture des travaux de cette rencontre, M. Mebarki a affirmé que la démarche de dialogue et de concertation se veut «l'outil essentiel» du règlement des questions socioprofessionnelles soulevées, mettant en avant la nécessité d'œuvrer à trouver des solutions aux préoccupations de travailleurs du secteur. Soulignant «le rôle efficace» des travailleurs de la formation professionnelle dans le développement du secteur qui a accueilli, durant la rentrée de septembre dernier, «plus de 360 000 jeunes stagiaires et apprentis», le ministre a fait état d'une «forte augmentation» du nombre des nouveaux apprentis ayant rejoint

les établissements de formation par rapport à la rentrée de septembre 2017. Dans le même contexte, M. Mebarki a fait indiqué que le secteur a ouvert, pour cette rentrée, 400 000 postes pédagogiques dans les différents modes de formation, répartis sur 1 295 établissements de formation dont 40 nouveaux, et mobilisés 28 000 enseignants formateurs auxquels s'ajoutent 2 000 formateurs, nouvellement recrutés. Pour leur part, les membres de la Fédération ont exprimé, en présence du secrétaire général, Rabah Baghloul, «leur satisfaction quant à la suite favorable de l'administration centrale à la prise en charge des préoccupa-

tions des travailleurs du secteur, et l'attachement de promotion du dialogue et de la concertation dans un cadre ordonné et permanent». Pour ce qui est du statut particulier des travailleurs, la Fédération a affirmé que le ministère «a franchi de grands pas pour parvenir à la phase finale du traitement de toutes les insuffisances et dysfonctionnements soulevés», indiquant que «toutes les revendications exprimées visant à promouvoir la fonctionnaire et à booster sa rentabilité ont été prises en considération». S'agissant de l'indemnité au profit du personnel d'intendance (intendant-gestionnaire et sous intendant-gestionnaire), la Fédération «a noté, avec satis-

faction, l'initiative de l'administration centrale pour la finalisation du projet de texte portant intégration d'une nouvelle indemnité (gestion administrative et financière) au bénéfice de cette catégorie, de l'ordre de 4% du salaire de base à verser mensuellement». En ce qui concerne les logements de fonction, la Fédération a valorisé «les mesures prises par l'administration centrale en vue de modifier et d'enrichir la circulaire ministérielle n° 376 du 9 août 1993 portant mise en place d'une composante et gestion des comités de logements et des normes de leur octroi, et ce en y associant la Fédération», ajoutant que «la distribution des logements de fonc-

tion sera reprise dans les plus brefs délais». Au sujet de désistement de logements de fonction, la Fédération a précisé que «l'opération se poursuivait suivant les règles arrêtées conformément aux lois en vigueur». Par ailleurs, la Fédération nationale des travailleurs de la formation et l'enseignement professionnels a affirmé que «l'administration centrale s'emploiera à renforcer le travail de la Mutuelle nationale en faveur des travailleurs, et ce, en garantissant toutes les facilitations, y compris la création d'un bureau au niveau de l'Institut national spécialisé de la formation et de l'enseignement professionnels (INSFEP)».

Hassen B.

Logement

Distribution à Alger de 3 400 unités de types «AADL» et «LSP»

Trois mille quatre cents (3 400) unités de types AADL et logements sociaux participatifs (LSP) ont été distribués à Alger. «Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika relatif au logement», a indiqué le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar lors d'une cérémonie organisée à cette occasion et à laquelle ont pris part le wali d'Alger Abdelkader Zoukh et les autorités locales de la commune de Cheraga. 2 400 clés de logements AADL ont été remises aux bénéficiaires et 1 000 clés ont été remises au profit de familles ayant bénéficié de logements LSP. Durant le premier semestre de 2018, le secteur a distribué pas moins de 155 000 unités depuis la première opération organisée au niveau nationale à l'occasion de Leilat el qadr (Nuit du destin) du ramadhan écoulé. Le secteur s'attelle à la préparation de la prochaine opéra-

tion de distribution des logements au niveau de 48 wilayas à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du 1^{er} novembre 1954, qui verra une vaste opération de logement dans de différents types, notamment le logement rural et logements publics locatifs (LPL) destinés aux catégories à faible revenu. Concernant logements de types promotionnel aidé (LPA) et LSP, le ministre a affirmé que son secteur a entamé la révision de la formule LPA, pour garantir les droits du souscripteur à travers de nouvelles procédures. Ces mesures interviennent après avoir examiné le programme et relever des lacunes dans les textes réglementaires, ce qui a induit l'arrêt de la réalisation de plus de 16.000 unités, a fait savoir le ministre. Parmi ces mesures, l'activation du rôle de la Caisse nationale du logement (CNL) et du Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI) et le choix judicieux des promoteurs immobiliers. Ce type de logement a

été relancé à travers l'inscription de 70 000 unités de logement pour l'année 2018 et 60 000 unités pour 2019. Pour sa part, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a indiqué que la wilaya s'appropriait à lancer, avant fin décembre prochain, de la 24^e opération de logement. Plus de 47 000 familles ont été relogées depuis juin 2014 à Alger dans des logements participatifs (13 000 unités), AADL (24 000 unités) et promotionnels publics (5 000). Pour ce qui est du programme en cours de réalisation à Alger, M. Zoukh a précisé qu'outre les projets en cours relevant de l'AADL, il y a des projets de réalisation de 34 000 unités de type public locatif, 17 000 de type promotionnel et 17 000 autres de type participatif. Le wali d'Alger a appelé les citoyens à faire preuve de patience et de sagesse jusqu'à réception de leurs logements, soulignant que les efforts se poursuivent pour parachever la réalisation de tous les logements en chantier.

Sara Ait

Exploitations agricoles

Fin 2018 dernier délai pour la conversion du droit de jouissance en droit de concession

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a affirmé à Alger, que le dernier délai pour les propriétaires d'exploitations agricoles concernés en vue d'achever les procédures de conversion du droit de jouissance en droit de concession, a été fixé à fin 2018, précisant que cette opération a atteint un taux de 95%.

Par Amel B.

Intervenant à une rencontre du conseil national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le ministre a indiqué que «les services de l'Office national des terres agricoles (ONTA) ont enregistré 202 000 dossiers dont 197 000 déjà traités relatifs à la conversion des exploitations agricoles du droit de jouissance en droit de concession, au titre de la loi 10-03». Concernant la restitution des terres agricoles non exploitées, le ministre a fait état de 350 000 hectares restitués au niveau national, affirmant que son département ministériel procédera à la restitution de toutes les terres non exploitées depuis deux ou trois ans, afin de les octroyer par la suite aux exploitants agricoles. Répondant à une question de la presse sur l'orientation de l'Algérie vers l'importation du blé de Russie au lieu de la France, le ministre a dit que l'Algérie n'a pas encore atteint l'autosuffisance en ce produit, soulignant que le gouvernement veille à réduire la facture des importations au service de son économie nationale. Rappelant que la production des céréales avait doublé cette année par rap-



Ph. > D. R.

port à l'année précédente, soit 34 millions quintaux en 2017 contre plus de 60 millions quintaux en 2018, M. Bouazghi a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts consentis par les pouvoirs publics, les agriculteurs et tous les acteurs concernés en vue de bâtir une économie forte et solide pour le pays. Lors de cette rencontre, le ministre a évoqué l'effacement des dettes des agriculteurs, soit

55 milliards de DA dont 14 milliards en 2001 et 41 milliards en 2009, outre l'intérêt accordé aux préoccupations socio-économiques des paysans. Une nette hausse des produits agricoles a été enregistrée durant ces dernières années, outre l'expansion des périmètres irrigués, a-t-il ajouté. Dans ce cadre, M. Bouazghi a affirmé que 1,7 million de hectares ont été octroyés pour la mise en valeur

des terres et la création de nouvelles exploitations agricoles, outre 1,3 million d'emplois créés depuis 2000. Pour sa part, le Secrétaire général de l'UNPA, Mohamed Aloui a indiqué que l'Union avait établi un plan pour la prise en charge des préoccupations des agriculteurs et évaluer le rendement du secteur agricole pour créer la richesse et contribuer au revenu national brut (RNB). L'UNPA a réalisé

des taux de croissance importants dans certaines filières agricoles, a-t-il fait savoir, appelant à l'amélioration de la formation professionnelle dans le domaine agricole pour répondre davantage aux besoins du secteur et à l'orientation des jeunes vers l'investissement dans ce domaine pour résorber le chômage. De son côté, le président directeur général de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr), Boualem Djebbar, a affirmé que sa Banque poursuivra l'appui et l'accompagnement des différentes filières agricoles, à travers l'octroi des crédits à ceux désirant investir dans ce domaine. Il a précisé qu'un grand nombre des demandes de crédits formulées par les agriculteurs a été accepté, ajoutant que 150 000 agriculteurs ont bénéficié de ces crédits.

A. B.

Pétrole

Le panier de l'Opep à plus de 79 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 79,31 dollars le baril lundi, contre 79,36 dollars vendredi, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marin (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). Les cours du pétrole reculaient lundi dans l'après-midi en cours d'échanges européens. Ainsi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 80,05 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE)

de Londres, en baisse de 38 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de novembre cédait 23 cents à 71,11 dollars une heure après son ouverture. Le marché restait par ailleurs prudent, alors que l'Opep comme l'Agence internationale de l'Energie (AIE) ont revu leurs prévisions de demande mondiale à la baisse.

S.Y./APS

Changes

Légère progression de l'euro face au dollar

L'euro progressait légèrement hier face à un dollar affaibli par des indicateurs en demi-teinte mais restait pénalisé par les discussions autour du budget italien. Ce mardi matin, l'euro valait 1,1588 dollar contre 1,1579 dollar lundi soir. «Récemment, les indicateurs américains sont devenus mitigés et ont commencé à décevoir les attentes», des analystes, ont expliqué Lee Hardman et Fritz Louw, analystes pour MUFU, pour justifier le récent affaiblissement du billet vert. La veille, les chiffres ont révélé des ventes au détail en progression de 0,1% pour septembre aux Etats-Unis, alors que les analystes tablaient sur +0,6%. «Une certaine perte

de dynamisme pourrait rendre le dollar plus vulnérable à des facteurs structurels négatifs», ont poursuivi les analystes de MUFU, évoquant le niveau de la dette américaine. Celle-ci s'est récemment creusée avec la baisse d'impôts opérée par Donald Trump. Le déficit budgétaire des Etats-Unis a ainsi bondi de 17% pour l'exercice 2018, représentant désormais 3,9% du produit intérieur brut (PIB), le plus haut niveau depuis 2012. Malgré le relatif affaiblissement du billet vert, l'euro, de son côté, peinait à en tirer pleinement profit. «Le sujet de l'Italie va nous occuper encore pour un petit moment», ont expliqué les analystes de Commerzbank. Le gouvernement

italien a confirmé lundi soir ses objectifs en matière de déficit pour l'an prochain, soit 2,4% du PIB. «Pour l'Italie, ce sera la semaine de la vérité puisque nous saurons très rapidement si la Commission européenne soutient que Rome revienne à sa copie», ont souligné les analystes de Commerzbank. Ce projet de budget a d'ores et déjà tendu les relations entre le gouvernement italien et l'Union européenne, dont de nombreux responsables ont critiqué le niveau des dépenses prévues par l'exécutif transalpin. Enfin, les cambistes continuaient de scruter les développements autour du Brexit. Lundi, le président du Conseil européen Donald Tusk a estimé que le scénario

d'une absence d'accord entre Londres et l'UE était «plus probable que jamais». Ces propos contrastent avec ceux tenus dans l'après-midi par la Première ministre britannique Theresa May. «Je continue de penser qu'un accord négocié est ce qu'il y a de mieux pour le Royaume-Uni et l'UE, je continue de croire qu'un tel accord est réalisable», a-t-elle affirmé devant la Chambre des Communes à Londres. «Personne ne veut» un divorce sans accord, a-t-elle insisté. La livre britannique montait néanmoins face à l'euro et au dollar, après que les chiffres de l'emploi ont révélé un taux de chômage stable à 4% pour la période de juin à août, et une hausse des

salaires de 2,7% sur un an, soit davantage que l'inflation. Parmi les autres devises, ce matin, l'euro remontait face au yen, à 129,92 yens contre 129,42 yens lundi soir. Le dollar progressait aussi face à la monnaie nippone, à 112,12 yens contre 111,77 yens lundi soir. Le franc suisse baissait face à l'euro, à 1,1445 franc suisse pour un euro contre 1,1432 lundi et restait stable face au dollar, à 0,9877 franc suisse contre un dollar au lieu de 0,9874 lundi soir. L'once d'or valait 1 228,76 dollars, contre 1 227,25 dollars lundi soir. La monnaie chinoise valait 6,9182 yuans pour un dollar contre 6,9168 yuans lundi soir.

R.E.

Oran

Classement en cours de 20 établissements hôteliers

■ Vingt établissements hôteliers de la wilaya d'Oran sont en cours de classement définitif pour les catégories allant de zéro à une étoile, a-t-on appris lundi auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat.

Par Amel H.

Plus de 20 établissements hôteliers de la wilaya d'Oran sont en cours de classement par la commission de wilaya pour les catégories allant de zéro à une étoile, a indiqué le chef de service suivi et contrôle des activités touristiques à la direction du tourisme et de l'artisanat, Mourad Boudjenane, assurant qu'une mission d'inspection des structures hôtelières est à pied d'œuvre pour la levée des réserves en vue de leur classement définitif.

L'objectif est de classer tout le parc hôtelier de la wilaya, a fait savoir le même responsable, faisant observer que toutes les demandes sont traitées dans les délais impartis pour mieux équiper les établissements et avoir leur classification souhaitée. Il a ajouté que 52 autres dossiers ont fait l'objet d'une proposition de classement au niveau local. Selon le même interlocuteur, qui fait état d'une évaluation du classement des structures hôtelières, 58 établissements hôteliers de différentes catégories allant de zéro à 5 étoiles ont été classés pendant la période allant de 2006 à 2018 sur un total de 90

demandes de classement.

La même source fait état de 21 autres dossiers ayant fait l'objet de propositions au niveau du ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour un classement dans les catégories allant de 2 à 5 étoiles. Le parc hôtelier de la wilaya d'Oran est de 170 établissements totalisant un nombre de 15 882 et qui emploie un effectif de 3 566 travailleurs, a-t-on précisé de même source, relevant que le nombre de structures hôtelières fermées au niveau de la wilaya est de 20.

A. H. /APS



Wilayas de l'Ouest

160 contrats de formation signés avec des jeunes sans qualification

Environ 160 contrats de formation ont été signés entre la direction régionale Ouest de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) et des jeunes d'un niveau d'instruction modeste dans trois wilayas de l'ouest du pays, a-t-on appris de cet organisme régional de l'emploi. Ces contrats de formation dans diverses spécialités ont été signés, dans le cadre du dispositif de formation des jeunes de 16 à 20 ans n'ayant pas de qualification, à Oran, Tlemcen et Ain Témouchent, a indiqué à l'APS, la responsable de la communication au niveau de la direction régionale de l'Anem. Ce dispositif permet le placement des jeunes désireux acquérir une

qualification dans des Centres de formation professionnelle et dans des spécialités rares, en leur assurant une bourse de 3 000 DA et une couverture sociale, a souligné Fayza Benbakhti. Il consiste aussi à «subventionner le placement de jeunes de cette tranche d'âge dans des centres de formation», a-t-elle ajouté.

A Oran, 61 contrats ont été signés avec des jeunes dans des spécialités comme la plomberie, l'électricité et la cuisine. A Tlemcen, 65 contrats ont été signés avec des jeunes sans qualifications pour devenir patrons côtiers, agents pépiniéristes, plombiers sanitaires et aquaculteurs, tandis qu'à

Ain Témouchent, 34 contrats de formation en cuisine, électricité et horticulture, entre autres ont été délivrés. «Ce sont là des résultats très encourageants en matière de formation des jeunes sans qualifications, car il demeure très difficile de les convaincre d'aller se former pour pouvoir décrocher un travail. Cette année nous avons multiplié les actions de sensibilisation qui commencent à porter leurs fruits», a-t-elle souligné.

Ce dispositif représente actuellement le cheval de bataille de l'Anem pour former cette tranche de jeunes dans des métiers déficitaires, a-t-on noté de même source.

Hocine A.

Mostaganem

Résiliation de contrats à 14 entreprises pour retard de livraison de projets d'habitat

Des contrats de 14 entreprises de bâtiment ont été résiliés pour retard dans la livraison de projets d'habitat à Mostaganem, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces mesures interviennent suite aux sorties

effectuées par le wali de Mostaganem, Mohamed Abdennour Rabhi à plus de 40 chantiers et projets d'habitat où des mises en demeure ont été faites pour rattraper le retard dans la réalisation et la livraison

de logements, a-t-on indiqué. Le wali de Mostaganem a instruit de résilier ces contrats après deux mises en demeure aux entreprises n'ayant pas respecté leurs engagements et de confier les travaux restants à d'autres.

La plupart des contrats résiliés concernent des projets d'habitat public locatif (LPPL) et public aidé (LPA) prévus d'être livrés en septembre dernier. Mis à part ces projets, 1 620 logements ont été réceptionnés dernièrement

au nouveau pôle urbain d'El Hachm (commune de Sayada) avec 480 logements, à Bouguiret (420), à Kheireddine (720). Les pouvoirs compétents devront les attribuer à leurs bénéficiaires dans les prochaines semaines. Les entreprises défaillantes seront inscrites dans la liste noire au niveau de la wilaya pour les priver d'obtenir de nouveaux contrats de réalisation de logements et le ministère de tutelle

sera avisé.

Le programme d'habitat en cours de réalisation dans la wilaya de Mostaganem comprend plus de 20 190 nouveaux logements dont 8.200 LPL, 3 800 logements AADL, 2 910 LPA, 1 915 logements promotionnels et 300 LPP. Il comprend aussi plus de 3 025 aides à l'habitat rural dont 2 000 distribuées cette année à travers les communes de la wilaya.

Z. D.

Laghouat

Une douzaine de bus renforcent la flotte de transport scolaire

Une flotte de 12 bus destinés au transport scolaire a été attribuée lundi au profit des communes de la wilaya de Laghouat, dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation en zones enclavées, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Retenue dans le cadre d'un programme arrêté par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, cette dotation fait partie d'un total de 22 bus prévus en faveur de la wilaya de Laghouat, a-t-on indiqué. Cette flotte vient renforcer un parc de 159 bus scolaires opérationnels, en plus de 27 autres loués par les communes au privé et d'un montant de 40 millions DA consacré à la maintenance et la réparation des bus en panne dans le but d'assurer

les transports des élèves des trois cycles scolaires, ont signalé les mêmes services. Ces moyens de transport ont pu assurer la couverture de près de 95% des besoins en la matière, transports et dessertes des centres urbains et ruraux, a-t-on ajouté. Selon les services de la wilaya, une enveloppe de 500 millions DA a été consacrée à de grands travaux de restauration d'établissements scolaires de la wilaya de Laghouat, qui a bénéficié aussi de 20 nouvelles cantines scolaires, en plus de trois structures similaires en cours de réalisation. De son côté, l'Assemblée populaire de la wilaya a contribué avec un montant de 10 millions DA sur son budget de 2018 pour l'amélioration de la restauration scolaire.

APS

Tébessa

Distribution de 1 000 nouvelles ruches

Plus de 1 000 nouvelles ruches d'abeilles seront bientôt distribuées dans la wilaya de Tébessa, au profit de plusieurs apiculteurs, a indiqué le directeur local des services agricoles, Makhoul Hormi. Le même responsable a affirmé, à l'APS, que cette opération qui cible les apiculteurs ayant suivi une formation dans cette filière, leur permettra de bénéficier de 10 à 30 nouvelles ruches, notamment au niveau des communes frontalières et des zones montagneuses disposant des conditions naturelles et climatiques appropriées pour cette activité. Cette étape vise à stabi-

liser les habitants de ces régions et les aider à améliorer leurs conditions de vie, a fait savoir le même responsable, par le biais de l'apiculture et la production de miel grâce à ces nouvelles ruches, en sus de la création de postes d'emploi aux jeunes intéressés par ce domaine. Dans ce contexte, M. Hormi a souligné que ses services travaillent en coordination avec les secteurs concernés, notamment la conservation des forêts, la coopérative apicole et de production mellifère pour accompagner les bénéficiaires des ruches sur le terrain, en leur fournissant toutes les orienta-

tions et conseils nécessaires au succès de leurs projets. La wilaya de Tébessa avait enregistré une production de 1.100 quintaux de miel au cours de la dernière saison, une augmentation par rapport aux saisons précédentes, selon le même responsable. Cette même source a aussi confirmé que cette activité a connu une "progression" ces dernières années, soulignant que la wilaya compte actuellement 3.000 ruches qui seront renforcées par la distribution de ce nouveau quota afin de promouvoir la production de miel dans cette wilaya.

R.R.

Sahara occidental

L'Angola appelle l'ONU à assumer ses responsabilités concernant la décolonisation

■ La déléguée de l'Angola auprès des Nations unies, Maria De Jesus Ferreira, a appelé l'Assemblée générale de l'ONU à assumer sa pleine responsabilité quant au parachèvement du processus de décolonisation au Sahara occidental et la consolidation de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses terres.

Par Farid M.

La diplomate angolaise «a exhorté la commission de décolonisation de l'ONU à effectuer une visite officielle au Sahara occidental, aussi bien aux territoires occupés qu'à ceux libérés et aux camps des réfugiés sahraouis, pour contribuer au renforcement du respect des droits de l'Homme», a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). M^{me} Maria De Jesus Ferreira a estimé qu'«il est temps d'appliquer toutes les décisions de l'AG et du Conseil de sécurité», réitérant le «soutien de son pays à la décision prise lors de la 31^e session ordinaire de l'Union africaine (UA), tenue en juillet dernier en Mauritanie, ainsi qu'aux décisions prises à Addis Ababa concernant le Sahara occidental», a ajouté SPS. La déléguée de l'Angola auprès de l'ONU a appelé la 4^e commission onusienne à «soutenir pleinement et publiquement l'envoi personnel du secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, dans sa mission de

médiation et de consultations prévues en décembre prochain entre le Front Polisario et le Maroc», rappelant que «l'objectif final de ces consultations étant de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination à travers un référendum qui lui permet de décider de son destin librement», a conclu SPS.

Luwellyn Landers réitère la position inaliénable de l'Afrique du Sud

La position inaliénable de l'Afrique du Sud soutenant la cause juste du peuple sahraoui a été réitérée lors de la rencontre tenue entre le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali et le Vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, Luwellyn Landers, qui effectue une visite au Sahara Occidental, a indiqué lundi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Lors de cette rencontre, la position inaliénable de l'Afrique



du Sud soutenant la cause juste du peuple sahraoui a été mise en avant, a précisé la même source, ajoutant que les efforts de l'Afrique du Sud visant à défendre l'unité du continent ont

été salués. Il s'agit d'une visite fraternelle entre deux alliés unis par des objectifs et des principes historiques dans la lutte contre toute forme de colonialisme, a ajouté SPS. Lors de sa visite, M.

Luwellyn a examiné avec le premier ministre sahraoui Mohamed Quali Akik les derniers développements de la question sahraouie au double plan régional et international. **F. M./APS**

Tunisie

Les députés ayant quitté le bloc Nidaa Tounes, considérés démissionnaires du parti

Les députés ayant démissionné du bloc parlementaire du Mouvement tunisien, Nidaa Tounes, «sont considérés démissionnaires du parti», a déclaré le dirigeant exécutif du Mouvement, Hafedh Caïd Essebsi, cité par l'agence de presse tunisienne, Tap. «Leur nouvelle situation va à l'encontre des dispositions du règlement intérieur du mouvement», a-t-il indiqué lors d'une déclaration de presse à Monastir, à l'issue de la réunion du bureau politique élargi du parti. Néanmoins, une trentaine de coordinateurs locaux et de membres du bureau régional du parti dans le gouvernorat de Monastir ont observé un sit-in devant l'hôtel qui a abrité la réunion du bureau politique du parti. Le député démissionnaire du bloc parlementaire de Nidaa Tounes, Lotfi Nabil, également coordinateur local du parti à Teboulba (gouvernorat de Monastir), a qualifié cette décision de «violation flagrante». De son côté, la députée Hela Omrane, également démissionnaire a déclaré, en marge du sit-in, que la politique de «l'exclusion» se poursuivait. «Nous avons observé ce sit-in pour exprimer notre mécontentement sur la manière de diriger le parti», a-t-elle déclaré. En outre, le parti tunisien de l'Union

patriotique libre (UPL) a rendu publique, à l'issue de la réunion de son bureau politique dimanche, la décision de fusionner avec le mouvement Nidaa Tounes, mandatant le président du parti pour prendre «les dispositions nécessaires» afin de concrétiser et parachever la fusion. Plus tôt dans la même journée, la porte-parole de l'UPL, Samira Chaouachi, avait également dit que le bloc parlementaire de l'UPL, allait «se retirer du bloc de la Coalition nationale, s'il s'avère que ce dernier soutient le chef du gouvernement, Youssef Chahed, et compte envisager un projet politique pour parvenir au pouvoir». Fin septembre écoulé, trois députés de Nidaa Tounes avaient déposé leur démission du groupe

parlementaire au niveau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP). Neuf autres avaient précédemment démissionné de leur bloc parlementaire dont huit avaient rejoint le nouveau bloc parlementaire, la Coalition nationale. La «Coalition nationale» regroupe pour rappel, 34 députés dont des indépendants, des démissionnaires de groupes parlementaires des Mouvements Machrou Tounes et Nidaa Tounes ainsi que des députés du bloc de l'Union patriotique libre.

Doze personnes appréhendées pour tentative de migration clandestine

Doze personnes ont été appréhendées lundi par une unité de la marine tunisienne au large de l'île de Djerba (dans le sud-est) pour tentative de migration clandestine en direction de l'île italienne de Lampedusa, a annoncé le ministère tunisien de la Défense. Selon la même source, douze migrants clandestins âgés entre 20 et 30 ans, dont un Marocain et onze Tunisiens qui étaient à bord d'une embarcation, ont été interceptés à environ 40 kilomètres du site historique de «Taguermess» au nord-est de l'île de Djerba. Ils ont avoué aux autorités, selon les médias, avoir pris la mer à partir de Zarzis, une ville littorale du sud-est rattachée à la province de Médenine, en direction de l'île italienne de Lampedusa.

Cette tentative survient à moins de 24 heures de l'annonce faite par les autorités italiennes de l'arrivée de 70 émigrants irréguliers à Lampedusa, qui constitue le point d'arrivée le plus proche (soit presque 80 kilomètres l'équivalent d'environ 43 miles nautiques). Vendredi, l'agence de presse tunisienne, Tap, a fait état d'une autre tentative de migration clandestine ayant impliqué dix personnes dans les gouvernorats de Mahdia, Médenine et de Nabeul. Le ministère public a ordonné de placer les suspects en garde à vue et d'engager des poursuites judiciaires à leur rencontre pour formation d'une entente en vue de traverser clandestinement les frontières maritimes vers l'Italie. **Sara H.**

Libye/ Raffinage à Zawiya

La société publique du pétrole alerte sur une possible suspension des activités

La compagnie pétrolière nationale libyenne (NOC) a averti, dans un communiqué qu'elle pourrait être contrainte de suspendre la production sur le site de sa raffinerie de Zawiya, en raison des menaces croissantes à la sécurité de son personnel et de ses installations. «Le conseil d'administration de National Oil Corporation a alerté la garde des installations pétrolières et les autorités compétentes de l'absence récente de protection

et de sécurité à la raffinerie de Zawiya. L'absence de réponse à cette situation, afin d'assurer la protection du personnel et du site et d'accroître la sécurité, aura une incidence sur les opérations en cours et entraînera leur suspension», a indiqué la même source. La raffinerie, située à 45 kilomètres à l'ouest de Tripoli, reçoit 125 000 barils de brut extraits du champ de Sharara sur une base journalière. Elle est, depuis quelques jours, en proie à

des «incidents criminels», comme l'expose le communiqué. La plus grave attaque serait survenue le 2 octobre contre les employés de la raffinerie. La situation aurait conduit, entre autres, à l'enlèvement d'un employé qui a été libéré par la suite et le vol de voitures de la société. Si cette raffinerie ferme, le problème de l'approvisionnement en produits pétroliers dans la région de Tripoli va s'accroître. **R.M.**



ONU

Les Palestiniens en quête de légalité pour présider le Groupe des 77

■ L'Assemblée générale de l'ONU est appelée hier à doter les Palestiniens, au statut d'observateurs, de pouvoirs légaux supplémentaires afin qu'ils exercent en 2019 la présidence du Groupe des 77, un nouveau rôle critiqué par les Etats-Unis.

Par Rima C.

Après une présentation dans l'après-midi d'une résolution en ce sens de l'Egypte, un vote est attendu dans la foulée. Au-delà de son enjeu juridique, ce texte est porteur de symbolisme alors que les Palestiniens ne sont pas dotés d'un Etat et que l'administration de Donald Trump semble avoir remis à après les élections américaines de novembre la divulgation d'un plan de paix destiné à régler le conflit israélo-palestinien. Le 27 septembre, en marge de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU, «le Groupe des 77 et de la Chine» – qui comprend en réalité aujourd'hui 134 pays au total – avait choisi la Palestine pour assumer sa présidence tournante en 2019. Créé à l'origine pour favoriser les intérêts économiques de ses membres, le G77, coalition d'Etats en développement, est aujourd'hui une force de négociation non négligeable au sein

de l'ONU. Son statut d'observateur à l'ONU ne confère cependant pas à la Palestine tous les attributs légaux pour exercer cette présidence, d'où la nécessité d'une résolution pour lui attribuer des pouvoirs temporaires le temps d'une année. Le projet de résolution, obtenu par l'AfP, prévoit l'adoption d'une série de modalités «pour la participation de l'Etat de Palestine» aux différentes sessions et conférences internationales auxquelles participera le G77 l'année prochaine. Une annexe jointe à la résolution cite, entre autres, «le droit de faire des déclarations au nom du Groupe des 77 et de la Chine», «le droit de se porter coauteur de propositions et d'amendements» et «le droit de soulever des motions de procédure». Le texte de la résolution rappelle que «l'Etat de Palestine est partie à de nombreux instruments conclus sous les auspices de l'Organisation des Nations unies et qu'il est membre à part entière de plusieurs institutions spéciali-

sées et organes de l'Organisation des Nations unies». «Les Palestiniens sont observateurs. Ils ont besoin d'une résolution pour avoir la capacité de parler, de parrainer des textes, des prérogatives qu'ils n'ont pas», explique un diplomate sous couvert d'anonymat. Présider le G77 «permettre aux Palestiniens d'obtenir une reconnaissance internationale, montrera qu'ils sont un acteur international capable de parler d'autre chose que du conflit israélo-palestinien», ajoute ce diplomate. Brouillés avec les Palestiniens depuis la reconnaissance il y a près d'un an de Jérusalem comme capitale d'Israël, les Etats-Unis ne voient pas du tout d'un bon oeil cette future présidence palestinienne. Les Etats-Unis «sont très opposés à la décision du G77 d'être présidé par la délégation palestinienne à compter de janvier», indique un responsable américain sous couvert d'anonymat. «Les Etats-Unis ne considèrent pas la Palestine comme un Etat et estiment qu'il est inapproprié pour les Palestiniens d'assumer ce rôle à l'ONU», ajoute-t-il. A l'Assemblée générale de l'ONU,



Washington ne dispose toutefois pas de droit de veto pour empêcher l'adoption de la résolution. Les Etats-Unis n'y ont qu'un droit de parole et de vote à l'égal des 192 autres membres. Pour les Palestiniens, l'un des objectifs sera de réunir le plus possible de voix lors du scrutin hier. Lorsque, fin 2017, l'Assemblée générale de l'ONU avait été saisie d'une résolution condamnant la décision américaine de reconnaître unilatéralement Jérusalem comme capitale d'Israël, 128 pays sur 193 l'avaient approu-

vée, et 9 dont les Etats-Unis s'y étaient opposés. Sous forte pression américaine, 35 pays avaient choisi l'abstention et 21 la chaise vide. Fin septembre, lors de son discours annuel devant l'Assemblée générale, le président palestinien Mahmoud Abbas avait affirmé que «183 pays» de l'ONU avaient «reconnu» l'Etat de Palestine. Il avait alors appelé «tous les pays du monde, et ceux qui ne l'ont pas fait, à effectuer cette reconnaissance».

R. C.



Points chauds

Perquisitions

Par Fouzia Mahmoudi

Si le président français Emmanuel Macron avait en la personne de Jean-Luc Mélenchon un opposant farouche, ce dernier est désormais ouvertement son ennemi après que des perquisitions ont eu lieu hier matin au siège de La France insoumise, du Parti de gauche, chez Jean-Luc Mélenchon et chez d'anciens assistants du député LFI. Le mouvement radical de gauche a dénoncé un «coup de force politique, policier et judiciaire contre Jean-Luc Mélenchon et La France insoumise», et une «attaque sur la base d'éléments fantaisistes». Le parquet de Paris a déclenché deux enquêtes, l'une sur les comptes de campagne de Jean-Luc Mélenchon, l'autre sur de présumés emplois fictifs au Parlement européen. Selon une source proche du dossier, ces perquisitions sont menées par l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions dans le cadre de deux enquêtes préliminaires ouvertes par le parquet de Paris. La première concerne de présumés emplois fictifs d'assistants parlementaires européens. La seconde porte sur les comptes de campagne de Mélenchon pendant la présidentielle à la suite du signalement du président de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. «Nous sommes perquisitionnés chez tout le monde. La secrétaire générale du groupe à l'Assemblée, mes anciens assistants qui ont vu déborder aussi les flics à 7 heures du matin, on leur prend leurs téléphones, on leur prend leurs ordinateurs. Au siège du Parti de gauche, dont je suis membre, au siège du mouvement La France insoumise», a protesté Jean-Luc Mélenchon dans une vidéo postée sur Facebook. «Voilà le début du nouveau ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, et de la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, voilà ce qu'ils sont en train de faire dans tout le pays pour intimider et faire peur. Je vous demande de ne pas avoir peur et de protester, parce que ce n'est pas de la justice, ce n'est pas de la police», a-t-il ajouté. Mélenchon a également appelé à un rassemblement devant le siège de LFI à Paris à 11h30. Dans un communiqué, LFI souligne que l'enquête sur les emplois fictifs du Parlement européen a été ouverte à la suite d'une «dénonciation d'une élue d'extrême droite, Sophie Montel, qui avouait elle-même qu'elle n'était pas sérieuse. Elle parlait en effet d'un pied de nez». «Concernant les comptes de campagne pour l'élection présidentielle de 2017, la commission nationale des comptes de campagne a validé, le 13 février 2018, les comptes de Jean-Luc Mélenchon sans aucune irrégularité. Ce n'est pas le cas pour ceux d'Emmanuel Macron, pour lequel des irrégularités ont été notées. Afin de prouver publiquement son honnêteté, Jean-Luc Mélenchon a demandé le 8 juin 2018 le réexamen de tous les comptes de campagne», se justifie le mouvement. Reste à savoir à quoi aboutira cette perquisition générale et surtout si elle est justifiée ou si comme l'assure Mélenchon elle n'a que des visées politiques dont on a du mal à anticiper la portée.

F. M.

USA/Arabie saoudite

Affaire Jamal Kashoggi

L'Arabie saoudite aurait plus à perdre qu'à gagner économiquement d'une escalade avec les Etats-Unis, estiment des experts occidentaux, deux semaines après la disparition du journaliste saoudien Jamal Kashoggi, qui a donné lieu à des menaces inhabituelles entre les proches alliés. Signe de la gravité de la crise, le président Donald Trump a dépêché son secrétaire d'Etat Mike Pompeo à Ryad, où il va s'entretenir avec le roi Salmane et le puissant prince héritier Mohammed Ben Salmane. Selon M. Trump, le souverain a affirmé «tout ignorer» du sort de M. Kashoggi. Des responsables turcs ont affirmé qu'il avait été assassiné par un commando saoudien dans le consulat du royaume à Istanbul. Depuis le 2 octobre, cette affaire a un retentissement planétaire et le week-end a été marqué par des menaces américaines et des répliques saoudiennes, alors que les Etats-Unis sont le premier partenaire commercial de l'Arabie saoudite. Si Ryad, premier exportateur mondial de brut, recourait à l'arme du pétrole – elle vend un million de barils par jour aux Etats-Unis – cela «détruirait complètement son image de "fournisseur fiable" et déstabiliserait "MBS" (le surnom du jeune prince héritier, ndr) vis-à-vis des élites saoudiennes», explique le spécialiste en énergies, Jean-François Seznec, basé aux Etats-Unis. Cette affaire embarrasse au plus haut point M. Trump, qui a fait de sa relation

personnelle avec le roi Salmane et son fils, le prince Mohammed, l'un des piliers de sa stratégie consistant à rapprocher l'Arabie saoudite et Israël contre l'Iran. Le président américain comptait sur Ryad pour compenser toute baisse de la production de pétrole – et donc des tensions sur les prix – résultant d'un nouveau train de sanctions prévu contre Téhéran début novembre. «Trump est tiraillé, il dit tout et son contraire» mais le Congrès, où des élus se mobilisent fortement, «ne lâchera pas», note François Heisbourg, conseiller à la Fondation pour la recherche stratégique basée à Paris. Des parlementaires démocrates mais aussi républicains pourraient bloquer des ventes d'armes et l'administration Trump serait sous pression pour sanctionner des individus si le rôle de l'Etat saoudien était prouvé. Après son échange téléphonique avec le roi Salmane, M. Trump n'a pas exclu que la disparition de Jamal Kashoggi ait été l'œuvre «de tueurs hors de contrôle». Il avait auparavant évoqué un châtiment «sévère», autrement dit des sanctions, si la responsabilité du royaume était avérée. Cette menace est très mal passée à Ryad où un haut responsable a rappelé que l'Etat pétrolier jouait «un rôle vital dans l'économie mondiale» et qu'en cas de mesures punitives, il pouvait lui-même recourir à des actions plus fortes, selon lui. La chaîne à capitaux saoudiens Al-Arabiya a évoqué 30 mesures potentielles

qui pourraient affecter notamment le prix du pétrole – «un baril à 200 dollars», au lieu de 80 aujourd'hui – ainsi que la monnaie de référence pour son achat. Selon M. Seznec, chercheur au Center for Global Energy de l'Atlantic Council, si la crise dégrènerait avec des conséquences sur le pétrole, «MBS pourrait exiger des paiements en yuan (la monnaie chinoise au lieu du dollar), mais cela déstabiliserait toute l'économie mondiale et amènerait les Etats-Unis à prendre des mesures drastiques» pouvant précipiter «un changement de leadership en Arabie» saoudite. Richard LeBaron, ancien ambassadeur américain au Koweït, également associé à l'Atlantic Council, prédit que toute mesure de rétorsion des Saoudiens «ne les aidera ni à court ni à long terme car elle renforcera la réputation croissante d'imprévisibilité et d'impétuosité du régime». Et si le Congrès américain décidait de bloquer des ventes d'armes, «les Saoudiens pourraient se tourner vers la Russie mais, pendant un temps, le royaume (qui repose entièrement sur des systèmes américains) n'aurait plus de défense en raison d'un grave problème de pièces de rechange».



L'Anep au Salon international du livre d'Alger

Un hommage sera rendu à Djamel Allem

■ L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) participe avec trente-quatre nouveaux livres au Salon international du livre d'Alger prévu du 29 octobre au 10 novembre prochain. Ces nouveaux ouvrages varient entre romans, essais, livres d'histoire et des œuvres autobiographiques.

Par Abia Selles

« **O**n a essayé de publier des livres qui intéressent beaucoup plus le lecteur algérien, à savoir le livre d'histoire et les romans. Il y a aussi des essais, des autobiographies et des livres pour les jeunes », a déclaré Amine Echikr, président-directeur général de l'Anep lors d'une conférence de presse animée hier à Alger sur la participation de cette société au Salon international du livre d'Alger prévu du 29 octobre au 10 novembre prochain. L'intervenant a ajouté dans ce sens qu'un livre en hommage à l'artiste défunt Djamel Allem vient d'être édité et il sera présenté au Salon international du livre d'Alger. « Ce livre était préparé en dernière minute mais l'équipe de l'Anep a veillé pour qu'il soit une œuvre de qualité », a ajouté le P-DG de l'Anep soulignant que les revenus de ce livre seront donnés à une association qui prend en charge les enfants artistes à Béjaïa. « Ce livre se veut une biographie détaillée de l'artiste qui nous a quittés récemment », précise l'intervenant.

L'activité pour laquelle l'Anep a donné beaucoup d'intérêt cette année est la rencontre-débat autour du thème « Football algérien : une équipe, une passion »

qui sera animée en présence de Hamid Zouba, Ahmed Bessol Lahouari et Mustapha Dahleb. Le but majeur d'organiser cette rencontre prévue pour le quatre novembre « est pour dire que le football est un moyen d'éducation, de communication et peut être aussi un outil intéressant pour connaître et présenter l'histoire de notre pays », précise Amine Echikr.

Interrogé sur les activités de l'Anep dans le cadre de la célébration du premier novembre, Amine Echikr a déclaré que l'Anep travaille sur un programme dédié à cette occasion en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale. Il s'agit du programme « les plumes de mon pays » qui vise à encourager les gens en général et les enfants en particulier à l'écriture. « C'est une activité intéressante puisque elle met en valeur la créativité des enfants. Ce sont les écrivains de demain et ils méritent tout notre intérêt », précise le conférencier.

Répondant à une question sur les rencontres littéraires animées chaque semaine par l'Anep, le premier responsable de cette entreprise a déclaré qu'« on reprend ces rencontres au mois de février ou mars 2019 une fois par trimestre seulement ».

Revenant à la participation de



L'Anep au Salon international du livre d'Alger, la directrice de l'édition Anep Assia Baz a déclaré que « l'entreprise prend en considération tout ce que intéresse le lecteur c'est pour cela que 80%

des livres édités sont des livres historiques ». D'ailleurs, ajoute l'intervenante, « une collection de livres d'histoire pour enfants et jeunes vient d'être éditée par l'Anep et sera présentée au Sila ».

Cette collection, précise Assia Baz, se veut un repère historique pour la prochaine génération afin de connaître l'histoire de notre pays. **A. S.**

Festival international de musique symphonique d'Alger

Des ensembles de cordes prennent part à la dixième édition

Des ensembles de cordes, d'Espagne, de République de Corée et d'Ukraine ont animé lundi soir à Alger, la scène du 10^e Festival culturel international de musique symphonique (Fcims) avec des programmes qui ont mis à l'honneur de grandes œuvres des répertoires de la musique classique universelle et populaire, devant un public nombreux et recueilli. Une soirée aux atmosphères relevées a marqué le festival, ouvert samedi dernier à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, conduite par trois ensembles qui se sont succédés deux heures et demie durant, avec des programmes globalement marqués par des pièces de célèbres compositeurs de différentes époques, entre le XVI^e et le XX^e siècles.

Présent pour la première fois à Alger, l'ensemble espagnol de cordes « Casa mediterraneo » dirigé par Enrique Montesinos Parra, a rendu une dizaine de pièces du XVIII^e siècle, brillamment exécutées par sept instrumentistes dont le soliste Darling Dyle qui a séduit le public présent avec une maîtrise technique de haute facture.

Parmi les pièces interprétées par le septet espagnol très applaudi par l'assistance, « El

bateo » (prélude) de Frederico Chucca, « La prière du torero » de Joaquin Turina, « Danse espagnole » d'Enrique Granados et « La vie brève » de Manuel de Falla.

Représentant la République de Corée, le « Quartet classique », faisant sa première scène en Algérie sous la direction de Sol Daniel Kim Choi au violoncelle, a présenté un programme post-moderne diversifié, fait de quatre pièces conçues dans un brassage mélodique regroupant « folklore et renaissance », rendu avec une grande maîtrise technique par quatre instrumentistes dont deux femmes.

Les pièces proposées par le quartet ont permis au public d'apprécier la créativité des compositeurs, Luigi Boccherini, Hugo Wolf et Alberto Evaristo Ginastera dans une ambiance empreinte de solennité.

La pièce, « Sonnets et Rondeaux » de Giovanni Sollima, écrite en 7/8 a montré toute la virtuosité du groupe qui s'est distingué par un jeu rapide et synchronisé aux cadences ternaires, dans un exercice aux exigences aiguës qui a mis en valeur la consistance de la formation académique.

« Ravi de revenir à Alger », le chef d'or-

chestre Volodymyr Sheiko, à la tête de « l'Orchestre symphonique de la radio nationale d'Ukraine » est, comme à son habitude, venu prendre part au festival avec une nouvelle formule dans ses bagages: un orchestre de cordes d'une douzaine d'instrumentistes et la voix lyrique à la tessiture large, de la soprane Kseniia Bakhrédinova-Kravchuk qui a interprété trois pièces sur la dizaine proposées par l'ensemble ukrainien.

La cantatrice a notamment entonné avec une voix empreinte d'une puissance et d'un vibrato époustouffants, « Lascia chio pianza » (Aria di Almira) de Georg Friedrich Handel, « Casta Diva » (Aria di Norma) de Vincenzo Bellini et « Il bacio » (valse) de Luigi Arditi, alternant avec « Suite Holberg » d'Edvard Grieg, « Palladio » pour orchestre à cordes de Karl Jenkins et « Mélodie » de Myroslav Skoryk, entre autres pièces rendues par l'orchestre. Le public, de plus en plus nombreux, a longtemps applaudi les trois ensembles, savourant « le génie et la magie de la musique symphonique », de l'avis d'une spectatrice, qui a estimé que celle-ci, a désormais « pris sa place dans l'univers culturel algérien ». **Lamia B.**

Librairie du Tiers-Monde

Yasmina Khadra bientôt à Alger pour une vente-dédicace

Yasmina Khadra sera présente à la librairie du Tiers-Monde à Alger pour une vente-dédicace à l'occasion de la sortie de son dernier roman « Khalil », paru aux éditions Casbah.

L'auteur algérien le plus prolifique des deux dernières décennies sera au rendez-vous pour la promotion de sa dernière œuvre : un roman intitulé « Khalil » et qui a fait l'actualité de la rentrée litté-

raire 2018, autant en Algérie aux éditions Casbah qu'en France chez Julliard.

Il s'agit de retracer le personnage semi-fictif qui, aux côtés d'autres, a été responsable des

événements du 13 novembre 2015 à Paris. Une approche chirurgicale selon les critiques qui saluent considérablement le dernier roman de Khadra.

R.C

AGEND'ART

Centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger

Jusqu'au 25 octobre :

Exposition d'arts plastiques, avec l'artiste peintre plasticien Abderrahmane Bekhti.

Galerie Seen Art

Jusqu'au 3 novembre :

Exposition collective intitulée « Versions Originales » avec les artistes Yasser Ameur (L'homme jaune), Leila Boutammine, Amar Briki, Faiza Maghni, Adlane Samet, Mayalines Touam et Hocine Zaourar.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh

Jusqu'au 19 octobre à partir de 18h45 :

10^e Festival culturel international de musique symphonique.

Invité d'honneur : Russie.

Entrée : 500 DA. Tickets disponibles aux points de vente suivants : Opéra d'Alger (Ouled Fayet), Institut national supérieur de musique (Bab-El-Oued), hôtel AZ (Zéralda).

16 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres d'Autriche, d'Italie et de Tunisie.

17 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres du Japon, de Tchèque et d'Afrique du Sud.

18 octobre à partir de 18h45 :

Concerts d'orchestres de France et d'Allemagne.

19 octobre à partir de 18h45 :

Soirée de clôture. Concert de l'Orchestre philharmonique de Chine, dirigé par le maestro

Jiannan Sima.



Eliminatoires CAN-2019 (U23) L'EN dispose du Maroc

LA SÉLECTION algérienne des moins de 21 ans (U21) s'est imposée face à son homologue marocain sur le score de 2 -1 lundi à Al-Jadida (Maroc) en match amical de préparation en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Zorgane (62') et Chérif Kaddour (87'), alors que l'unique réalisation marocaine a été l'œuvre de Boutouil (82', sur penalty). Le sélectionneur national Boualem Charef a été expulsé par l'arbitre peu avant la mi-temps (40e) pour contestation. Il s'agit de la deuxième confrontation entre les deux équipes, après celle qui s'est déroulée vendredi dernier et soldée par un nul vierge (0-0). La sélection algérienne des moins de 21 ans prépare les éliminatoires de la CAN des U23

qui se déroulera du 8 au 22 novembre 2019 en Egypte. Exemptée du premier tour des éliminatoires de la CAN-2019, la sélection algérienne affrontera au second tour le vainqueur de la double confrontation entre la Guinée-Equatoriale et Sao Tomé-et-Principe. Les Algériens se déplaceront pour le match aller avant d'accueillir leur adversaire dans une double confrontation qui aura lieu du 18 au 26 mars 2019. En cas de qualification, l'équipe algérienne affrontera au troisième et dernier tour des éliminatoires le vainqueur de la confrontation entre le Gabon et le vainqueur du match entre le Ghana et le Togo. La CAN-2019 U23, qui regroupera huit pays, sera qualificative pour les jeux Olympiques de 2020 à Tokyo. Les trois premiers sont concernés par cette qualification.

Rugby/Coupe d'Afrique «Silver Cup» Le sélectionneur Allam souhaite être au top en Zambie

L'ENTRAÎNEUR de la sélection algérienne de rugby, Boumediene Allam, a indiqué lundi à Alger que les «Verts» visaient la victoire face à la sélection zambienne, le 20 octobre en Zambie lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations «Silver cup» pour accéder au palier «Gold cup» l'an prochain. «Nos chances de victoire sont très bonnes en Zambie malgré la difficulté de la tâche devant un adversaire qui jouera sur son terrain et devant son public. Il faut avouer que leurs qualités physiques sont très impressionnantes, ils sont très musclés. Nous allons quand même nous battre sur le terrain et jouer à fond pour nous imposer car le rugby est une discipline de combat aussi», a déclaré le coach national lors d'une conférence de presse organisée par la Fédération algérienne de rugby (FAR). Et d'enchaîner: «Le XV algérien n'est plus un effectif inconnu depuis l'an dernier car un travail est en train de se faire

et nous avons une équipe très compétitive. On va essayer de rester concentrés pendant tout le match et jouer notre jeu pour revenir avec un résultat positif». Selon Allam, la sélection nationale n'a bénéficié d'aucune préparation spécifique en vue de cette rencontre décisive. «J'aurais aimé programmer un stage de préparation avant d'aborder cette finale car on va jouer à 1400m d'altitude et on doit nous adapter comme on l'a fait déjà l'an dernier mais malheureusement ça n'a pas été le cas puisque beaucoup de nos joueurs n'ont pas été libérés par leurs clubs. Toutefois, je pense que nos joueurs ont toutes les qualités pour réussir à s'imposer en Zambie surtout s'ils évolueront avec le cœur pendant tout le match», a ajouté Allam. En cas de victoire en terre zambienne, l'Algérie accèdera en «Gold cup» et aura l'honneur de disputer les qualifications de la Coupe du monde.

JOJ-2018 / Boxe (tour préliminaire) Maouche (49 kg) défait par le Britannique Ivan

LE BOXEUR algérien Hichem Maouche (49 kg) a concédé sa deuxième défaite devant le Britannique, Price Ivan, pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires du tournoi de boxe des 3^{es} Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018) qui se poursuivent à Buenos Aires en Argentine. C'est la deuxième défaite de l'Algérien, champion d'Afrique en titre, après celle concédée dimanche face à l'Irlandais, Clancy Dean Patrick (5-0). Deux Algériens entreront lundi en lice à partir de 23h00 (algériennes) pour le compte de la deuxième journée du tour préliminaire. Il s'agit de Farid Douibi (75 kg) face au Vénézuélien, Jimenez Giodany, alors que Hacid Mohamed-Amine (91 kg)



sera opposé au représentant des Samoa, Mathes Malcolm Preston. Quatre boxeurs algériens dont une fille prennent part aux Jeux olympiques de la jeunesse à Buenos Aires. Il s'agit d'Hichem Maouche (49 kg), Farid Douibi (75 kg), Mohamed-Amine Hacid (91 kg) et Chaïb Ichrak (75 kg).

Ligue 1 (mise à jour)

L'USMA menace la JSK, la passe de deux pour le MCA

■ L'USMA, qui a largement battu à domicile le MO Béjaïa (5-1), a rejoint la JS Kabylie en tête du classement, à l'occasion de la mise à jour de la Ligue 1 Mobilis et menace donc le fauteuil de Canaris, surtout que le club algérois dispose encore d'un autre match en retard face à l'USMBA qui en cas de succès lui permettra de prendre le dessus sur la JSK.

Par Mahfoud M.

Le club algérois a dominé les «Crabes» grâce à des buts signés Meziane (19', 56'), Koudri (46'), Yaya (52', s.p.), et Benguit (88'), alors que l'unique réalisation du MOB a été l'œuvre de Dehar (67', s.p.). Le MCA a confirmé son redressement en enchaînant un deuxième succès de suite au stade du 5-Juillet face au CS Constantine (2-1). Le capitaine Hachoud a ouvert le score à la 15e minute, avant que les visiteurs n'égalisent grâce à Salhi (26', s.p.). L'homme en forme du MCA, Bendebk, a offert la victoire au Mouloudia à la 87e minute. Les Vert et Rouge font donc la passe de deux et enregistrent le second succès consécutif après la précédente victoire face au NAHD, lors du derby algérois, pour le compte de la précédente journée de la Ligue 1. Un peu plus tôt dans la journée, l'Olympique Médéa et l'ES Sétif se sont neutralisées 2-2, (mi-temps :1-1) en match disputé au stade Imam-Lyes de



Les Rouge et Noir reviennent en force

Médéa. Les locaux ont ouvert le score à la 22e minute grâce à Sameur, avant que les Sétifiens ne remettent les pendules à l'heure par l'entremise d'Aiboud (28', sur penalty). En seconde période l'ESS a pris l'avantage sur une réalisation de Lakroum (69'), mais les coéquipiers de Motrani ont réussi à égaliser en fin de partie par l'intermédiaire

de Khalidi (87'). L'ESS a dû terminer le match en infériorité numérique après l'expulsion de Draoui (89'). Avec ce nul, l'ESS reste scotchée à 3e place au classement avec 18 points, alors que l'OM se hisse à la 10e position avec 11 points en compagnie de l'AS Ain M'illa et le CA Bordj Bou Arreridj.

M. M.

La fin de la phase aller le 21 novembre

La phase aller du championnat Mobilis de Ligue 1 s'achèvera le 21 novembre 2018 mais le dernier match de cette phase est programmé le 29 novembre. Il s'agit de la rencontre USM Alger - ES Sétif pour le compte de la 11e journée, a indiqué la Ligue de football

professionnel (LFP) lundi. Selon la même source, la trêve hivernale aura lieu entre le 21 novembre et le 17 décembre 2018. Quant au championnat de Ligue 2, la dernière journée est programmée les 30 novembre et le 1er décembre 2018. Interviendra ensuite la trêve qui

s'achèvera le 17 décembre 2018. D'autre part, la Ligue de football professionnel a fixé les dates des 32^{es} et 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie seniors qui se dérouleront les 18 et 19 décembre pour le premier tour et les 25 et 26 décembre pour le second tour.

Conséquence de la sanction de la LFP

Le CRB jouera un match à huis clos

Le CR Belouizdad a écopé d'un match à huis et 200 000 DA d'amende suite aux incidents survenus à l'issue de la rencontre perdue face à l'USM Alger (0-1) disputée au stade 20-Août pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). D'autre part, l'entraîneur du Paradou AC le Portugais Lacerda Chalo Francisco Alexandre est convoqué de nouveau pour audition prévue le lundi 22 octobre au niveau du siège de la ligue de football professionnel. Pour sa part, le président de l'USM Annaba Zaim Abdelbasset est suspendu trois mois dont un mois avec sursis «interdiction de terrain et de vestiaires». Le premier responsable de l'USM Annaba (L2) devra en outre payer une amende de deux cent

mille dinars 200 000 DA. La commission de discipline de la LFP a laissé le dossier de A. Boussaâda (Ligue 2) ouvert pour «complément d'information», alors que le président ABS et le secrétaire sont convoqués à la séance du lundi 22 octobre au niveau du siège de l'instance chargée de la gestion de la compétition.

Madar Holding va acquérir 67% des actions de la SSPA

Sur un tout autre registre, le groupe Madar Holding va devenir actionnaire majoritaire au sein de la SSPA/ CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) en acquérant 67% des actions, a annoncé le club algérois dans un communiqué commun, dont une copie a été transmise à l'APS. Le groupe Madar Holding

va s'investir dans le développement du club à travers ses cadres, ses compétences et son savoir-faire, et le CSA sera là pour l'accompagner aux fins de l'aboutissement et la réussite de ce grand projet, précise le communiqué, signé par le président du CSA/ CRB Karim Chetouf et le Président directeur général (PDG) du groupe Madar Amara Charaf-Eddine, à l'issue d'une «réunion décisive» tenue ce lundi. Sur les 67% qui seront détenus par le groupe Madar Holding «47% issus des actions du CSA, appelés à être entérinés par l'assemblée générale du CSA/CRB, alors que 20% représentent le bloc des autres actionnaires lesquels sont sollicités à l'effet d'accepter la proposition de libérer cette quote-part au profit de Madar Holding», explique la même source.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Attentat du Palais du gouvernement

Le dossier de nouveau devant la justice

SIX DES dix-huit inculpés déjà condamnés en 2012 à la peine capitale pour leur implication dans l'attentat à l'explosif ayant ciblé le 11 avril 2007 le Palais du gouvernement faisant 20 morts et 222 blessés, seront rejugés le 26 décembre prochain par le tribunal criminel d'appel d'Alger, a-t-on appris mardi auprès de la cour d'Alger. Le procès en appel de six inculpés poursuivis pour « appartenance à un groupe terroriste dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et créer un climat d'insécurité, participation à des actes terroristes avec usage d'explosifs et homicide volontaire avec préméditation et guet-apens » aura lieu le 26 décembre prochain, selon le rôle de la 2^e session criminelle de 2018 affiché au niveau du hall de la cour d'Alger. Dix-huit individus dont neuf en fuite, parmi eux Abdelmalek Droukdel, ont été condamnés dans cette affaire, à des peines allant de dix années de réclusion à la peine capitale

(16 condamnations à la peine capitale ont été prononcées dont 9 par contumace). Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause appartenaient à un groupe terroriste activant dans la région de Thénia (W. Boumerdes à l'est d'Alger) relevant de l'Organisation terroriste «Al-Qaïda au Maghreb islamique» (Aqmi). L'attentat à l'explosif contre le Palais du gouvernement avait été perpétré simultanément avec «un autre attentat contre le siège de la sûreté urbaine de Bab Ezzouar (Est d'Alger), suivi d'un troisième contre le siège de la brigade de gendarmerie de Bab Ezzouar. Ces deux derniers attentats avaient fait 12 morts et 131 blessés». Selon la même source, les services de sécurité avaient «découvert le même jour (11 avril 2007) une autre voiture piégée stationnée à la rue Djenane El-Malik dans la commune de Hydra et qui a été désamorcée par la suite».

Lamia M.

Accidents de la route

38 personnes décédées et 1 099 autres blessées en une semaine

TRENTE-HUIT personnes sont mortes et 1 099 autres ont été blessées dans 971 accidents de la route survenus durant la période allant du 7 au 13 octobre 2018 à travers le territoire national, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 06 personnes décédées et 19 autres blessées dans 22 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 860 incendies

urbains, industriels et autres au cours de 1 220 interventions. Les mêmes services ont effectué, en outre, 3 826 opérations d'assistance aux personnes en danger et autres opérations diverses, ajoute-t-on. Les services de la Protection civile ont enregistré globalement 21 159 appels au secours émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, incendies et pour d'autres opérations d'assistance diverses.

F. H.

Maroc

Des dizaines de morts et blessés dans le déraillement d'un train à Bouknadel



UN TRAIN a déraillé hier matin dans le nord du Maroc, tuant et blessant des dizaines de passagers, a déclaré une source de la Protection civile marocaine. Le nombre de victimes devrait augmenter, selon la

même source, citée par les médias. Des témoins oculaires ont indiqué que le train a déraillé entre les villes de Salé et de Kénitra. Certains wagons se sont renversés après le déraillement. R.I.

Les portes de l'APN fermées par des députés de la majorité



Loumis

Djalou@hotmail.com

Éliminatoires de la CAN 2019/Bénin 1-Algérie 0

Les "Écureuils" ont pris leur revanche

■ L'EN algérienne de football a été battue, hier à Cotonou, par le onze béninois sur le score de (1/0), lors d'une rencontre où notre sélection était très loin du niveau qu'elle avait montré au match aller à Blida.



Par Mahfoud M.

il avait compté n'ont pas apporté le plus qu'on attendait d'eux. C'est aussi logiquement que les "Écureuils" ont été à la baguette lors de cette rencontre faisant des incursions dangereuses et sollicitant à plusieurs reprises le portier des Verts, Raïs M'bolhi. Djamel Belmadi a déçu plus d'un, lui qui a fait carrément une révolution dans le onze rentrant par rapport au match aller, joué au stade Mustapha Tchaker de Blida en faisant cinq changements, à savoir Mandi à la place de Atal, Guediouara à la place de Taïder et Feghouli à la place de Benzia, Mahrez remplacé par Ghezal et Bounedjah par Belfodil. Il est clair que cela était difficile d'avoir les mêmes automatismes que lors du premier match, joué il y a trois jours. L'ex-coach d'Al Dahil voulait certainement dérouter le sélectionneur béninois, Dessuiyer, mais il s'est en fait, compliqué la tâche avec ces changements. Et pour cause, les éléments sur lesquels

pour booster l'animation qui était en somnolence, et en procédant à des changements tactiques, notamment en faisant reculer le capitaine Feghouli d'un cran puisqu'il reviendra aider Guediouara dans la récupération. Ounas effectuera ensuite sa rentrée à la place de Belfodil à la 72'. Il a fallu attendre la 74' pour voir les Verts effectuer la première grosse occasion, avec des centres de gauche et de droite et un centre de Guediouara qui passera légèrement au dessus.

La sélection nationale a failli encaisser, par contre, un second but à la 79' avec une frappe vicieuse de Dossou, qui joue au Liechtenstein, obligeant M'bolhi à se coucher pour la mettre en corner. Alors que l'arbitre de la partie avait accordé dix minutes de temps additionnel, les Verts ne sauront pas profiter et n'auront pas de grosses occasions à l'exception de celle de la 92', avec un centre de Feghouli dans la surface de réparation, mais il n'y avait personne pour la réception. Une minute après, c'est Bounedjah, entré dans les derniers moments du match, qui ratéra de la tête. La partie se termine enfin sur ce score d'un but à zéro en faveur des Écureuils qui ont pris leur revanche après la défaite de Tchaker vendredi dernier et surtout rejoint l'Algérie en première place du groupe A avec huit points chacun. Certes, les Verts n'ont pas hypothéqué leurs chances de qualification à la phase finale de la CAN 2019 mais cette défaite prouve qu'un grand chantier attend le coach Belmadi.

M. M.